
Validation des Acquis de l'Expérience (VAE)

Titre Professionnel ECSR - Enseignant de la Conduite et de la Sécurité Routière

À propos de la VAE au Titre Professionnel ECSR

La Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) au Titre Professionnel ECSR offre une opportunité unique aux professionnels de l'enseignement de la conduite titulaires du BEPECASER désireux de valoriser leur expérience et d'obtenir le Titre Professionnel ECSR.

Pourquoi choisir la VAE ECSR ?

- **Valorisation de l'Expérience** : Reconnaissance de vos compétences acquises sur le terrain.
- **Flexibilité** : Adaptation du parcours de validation en fonction de vos acquis.
- **Accès au Titre Professionnel ECSR** : Obtenez le Titre Professionnel ECSR sans suivre le parcours classique de formation.

Processus de la VAE ECSR

Recevabilité : Vérification de l'éligibilité de votre expérience par un conseiller en VAE.

Constitution du Dossier : Préparation de votre dossier de validation en mettant en avant vos compétences et expériences.

Entretien avec le Jury : Présentation de votre dossier devant un jury d'experts.

Validation et Délivrance du Titre : Obtention du Titre Professionnel ECSR en cas de réussite.

Les Avantages de la VAE ECSR avec AEM Formations

- **Accompagnement Personnalisé** : Une équipe dédiée vous guide tout au long du processus.
- **Préparation au Jury** : Des séances de préparation pour vous aider à présenter votre dossier avec succès.

- **Réseau Professionnel** : Intégration dans un réseau d'experts du secteur de la conduite et de la sécurité routière.

Durée : 35 heures d'accompagnement

Moyens pédagogiques et matériel : Formateur BAFM et Titre professionnel ECSR, Salles de formations, véhicules école, piste privée

Contact et Informations

Florent Berdagué,
Gérant AEM Formations,
8, rue de La Rochelle
63370 LEMPDES
Tél : 04 73 77 07 10



REPUBLIC FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre des catégories d'actions suivantes :
ACTIONS DE FORMATION
ACTIONS PERMETTANT DE VALIDER DES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE

Investissez dans votre avenir professionnel avec la Validation des Acquis de l'Expérience au Titre Professionnel ECSR !